



**Prestataire de formation déclaré auprès de la Préfecture de la
Région Occitanie,
dont le numéro d'activité est le 76320058932**



Programme de formation

« Actualité des marchés publics »

Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Décrypter et analyser l'actualité des marchés publics dont le nouveau Code de la commande publique.• Identifier les nouvelles pratiques à mettre en œuvre.• Actualiser et sécuriser ses pratiques d'achat en matière de dématérialisation.
Public visé	Toute personne intervenant sur des procédures de marchés publics.
Pré-requis	Connaissance et pratique du droit des marchés publics
Nombre de participants	8 participants maximum
Durée	1 jour – 7 heures



Le cadre général de l'évolution des marchés publics

- L'actualité
- Le cadre juridique - la réforme des marchés publics
- Evolution de la réglementation dont le nouveau code de la Commande Publique applicable depuis le 1^{er} avril 2019
 - ✓ Un document unique réunissant l'ensemble des textes applicables aux différents contrats de la commande publique
 - ✓ Une codification à droit constant et ses exceptions (intégration de certaines règles jurisprudentielles bien établies)
 - ✓ Une architecture conçue comme une véritable « boîte à outils »
 - ✓ Loi ELAN, Loi PACTÉ : quels impacts ?
- Le relèvement du seuil des marchés passés sans publicité sans publicité ni mise en concurrence préalables de 25 000 euros à 40 000 euros HT.
 - ✓ Nouvelle procédure applicable



Atelier pratique : Où trouver les informations utiles et pratiques sur les marchés publics dont le nouveau code (textes, tables de concordance...)

La dématérialisation des procédures

- **Le cadre juridique et administratif**
 - ✓ Le cadre réglementaire
 - ✓ Les principales obligations
 - ✓ Les fonctionnalités du profil acheteur
- **Le cadre technique**
 - ✓ Les prérequis techniques
 - ✓ Les formats de documents
 - ✓ Le certificat de signature électronique
 - ✓ Les précautions à prendre
- **La passation des marchés publics dématérialisés**
 - ✓ Mise à disposition du DCE et échanges
 - ✓ Faciliter la réponse des entreprises : les outils de candidature simplifiée
 - La spécificité du formulaire DUME (document unique de marché européen)
 - Le service DUME
 - ✓ La réception et l'ouverture des offres
 - ✓ La régularisation des offres papier
 - ✓ La gestion de la négociation
- **L'ouverture des données essentielles**

Ateliers pratiques :



- Identifier les éléments à intégrer dans le dossier de consultation des entreprises (DCE) en matière de dématérialisation.
- Analyse d'un DUME et création d'un DUME Acheteur.

- **Bilan de la formation**

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement	Formation en présentiel Diaporama : présentation PowerPoint avec un échange interactif tout au long de la formation. Ateliers et exercices pratiques. Mises en situation individuelles sur des cas concrets effectuées sur ordinateur. Être équipé d'un ordinateur portable est indispensable pour les ateliers pratiques.
Suivi et évaluation	<p>Avant la formation : Etude des besoins et du niveau de chaque participant. Validation des modules abordés et du cas pratique pour la mise en situation.</p> <p>Pendant la formation : Feuilles de présence émargées par les stagiaires. Vérification continue de la bonne compréhension des thèmes abordés (ateliers et exercices pratiques individuels, mise en situation sur un cas concret, échanges d'expérience...) Questionnaire oral en fin de formation pour vérifier que les objectifs ont été acquis. Evaluation de satisfaction en fin de formation « à chaud » Remise du support de présentation et des documents pratiques par mail. Attestation de présence Bilan et attestation de fin de formation Evaluation de satisfaction 3 mois après la formation pour vérifier les acquis de la formation « à froid ».</p> <p>Après la formation : Evaluation de satisfaction 3 mois après la formation pour vérifier les acquis de la formation « à froid ». Envoi régulier par mail de l'actualité liée à la commande publique.</p>

Intervenante

Julie AGUINALIN

Les formations sont animées par Julie AGUINALIN, juriste de formation (Titulaire d'un Master 2 « Droit public des affaires ») et spécialiste des marchés publics depuis plus de 10 ans.

Elle dispose d'une forte expérience en formation pour adultes, en proposant des formations axées sur une méthodologie pratique pour que chacun reparte avec les outils nécessaires pour être autonome et efficace.

Julie a la double casquette collectivités et entreprises. Elle aide quotidiennement les chefs d'entreprise pour répondre aux appels d'offres et accompagne les collectivités pour lancer leurs marchés publics.



Tel : 06.31.15.17.52

Mail : jagualin@gmail.com

Site internet : www.marchespublicsoptimises.fr